



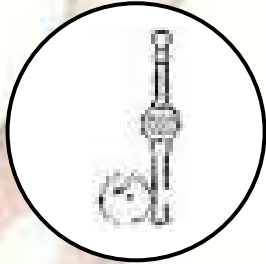
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOWLING
ET DE SPORTS DE QUILLES



COMITÉ NATIONAL DU SAINT-GALL

Site Internet du CN Saint-Gall : www.ffbsq.fr (Quilles Saint-Gall)

Fédération affiliée au C.N.O.S.F. - Membre de la F.I.Q. - C.N. affilié à la W.N.B.A. - Siège administratif : 20, rue du Cimetière - 68127 NIEDERHERGHEIM



Tournoi final du Challenge de Quilles Saint-Gall



CAHIER DES CHARGES



Compétition : Challenge du Conseil Départemental – Tournoi final

Programme :

- Vendredi 20h00 - 1/2 finale zone inverse de celle de l'organisateur.
- Samedi 19h00 - 1/2 finale zone de l'organisateur.
- Dimanche 9h00 - Rencontre de classement 3^{ème} et 4^{ème} places.
- Dimanche 15h00 - Finale.

MAJ du 12/10/2022 – CP/MB

(Règlement Technique. §M-Page 23)

Préparation de la compétition :

Matériel – Charge à l'association choisie de mettre à disposition sa piste et les accessoires de jeu habituels, pour toute la durée de la compétition selon les aménagements du Règlement Technique (§D, article 17) **et les restrictions sanitaires éventuellement en vigueur. Les boules utilisées seront fournies par la Commission Technique, y compris 1 boule "Junior" destinée à d'éventuels participants de 1^{er} âge dans cette catégorie.**

Les équipes – La Commission Technique, par son Responsable Challenge, est chargée de convoquer les différentes équipes qualifiées, selon le programme indiqué.

Tirage au sort – Effectué sur place par les juges présents et pour chaque rencontre, **il détermine quelle équipe débute la partie. L'ordre sera inversé pour la seconde manche.**

Déroulement de la compétition :

Horaires – Prédéfinis, les horaires restent toutefois à la discrétion de la Commission Technique. Ils sont confirmés aux équipes dans les convocations.

Échauffement – 2 jets d'entraînement, au moins, sont autorisés pour chaque joueur.

Feuilles de match – Les feuilles de match sont remplies **avec le plus grand soin**, comme le tableau de marque, par les juges désignés. **Tout participant doit pouvoir justifier de son identité, l'usurpation d'identité est sanctionnée par la loi. Pour les cas particuliers, se référer au Règlement Technique, page 23 (article 3).**

Les juges – Pour toutes les rencontres, les juges sont désignés par la Commission Technique parmi les membres des instances officielles. Leurs décisions sont sans appel.

Restauration :

Repas – À son entière discrétion, l'organisateur propose un, voire plusieurs repas aux équipes, juges et visiteurs. Il en fait la publicité et en gère les réservations à sa guise. Une petite restauration peut également convenir les soirs de 1/2 finales. **Le respect de restrictions sanitaires éventuelles est indispensable.**

Prix – En cas de repas, il est demandé de maintenir un prix convenable et attractif.

Durée / Créneau – Le temps de repas doit respecter les horaires fixés au programme de la compétition.

Trophées / Remise :

Préparation – L'achat des trophées incombe au Comité National et ses représentants. Le Comité National se charge d'inviter le Président du Conseil Départemental et le Président du Comité Départemental. Toutes les autres invitations d'Officiels sont à la discrétion de l'organisateur.

Déroulement – Après la Finale, l'appel des lauréats, comme la remise des trophées, échoit au Comité National qui met à contribution les Officiels présents.

Relations Médias :

Annonce / Publication – L'annonce de la compétition ainsi que la publication des résultats dans les quotidiens locaux incombent au Responsable Presse du Comité National.

Photos – La Commission Médias couvre la manifestation pour le Comité National. La convocation éventuelle de photographes de la Presse Locale incombe à l'organisateur.

Vin d'honneur :

Il intervient à la suite de la remise des trophées, **si d'éventuelles restrictions sanitaires ne l'interdisent pas.**

Le Comité National alloue une dotation de 200,00€ pour sa tenue.

La préparation, le dressage et le service incombent à l'organisateur.